



Patrice HEURTAUT

Directeur de la Santé sécurité au travail, CCMSA ;

Brigitte LEMERLE

Chargée de mission, DSST, CCMSA ;

Perrine GRENET

Conseiller en prévention, DSST, CCMSA.

Auteurs

## CONTEXTE

DANS LE CADRE DU PLAN SST (PSST) en agriculture 2016-2020, la priorité ciblée sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) prévoit dans ses objectifs nationaux opérationnels la mise en place d'une méthode de dépistage précoce des TMS.

Il est en effet nécessaire d'agir le plus en amont possible auprès des décideurs mais en disposant d'indicateurs pertinents.

Les services SST agricoles disposent de professionnels aux compétences différentes (médecins, infirmiers et conseillers en prévention) pour intervenir tant au niveau du dépistage ou du repérage des TMS que de l'analyse des situations de travail.

Il est donc nécessaire de faire un état des lieux des méthodes et outils utilisés en pratique, afin de déterminer les éventuels freins à leur appropriation et les besoins des services en termes de formation.

Les résultats de cette enquête sont présentés ci-après.

## OBJECTIFS

La mise en place d'une méthode de repérage /dépistage précoce des TMS utilisable en pratique quotidienne doit permettre aux préventeurs de standardiser la surveillance et la connaissance de ces pathologies afin de permettre un suivi homogène et des comparaisons entre les populations, filières et entreprises concernées.

## METHODOLOGIE

Cette action s'articule en deux phases.

Dans sa première phase, une enquête auprès du réseau a permis de réaliser un état des lieux des outils et méthodes les plus fréquemment utilisés par les différents métiers de la SST (Médecin du travail, Infirmier en santé au travail et Conseiller en prévention) pour intervenir sur la problématique des pathologies péri-articulaires au travail.

La seconde phase consistera à la mise en place d'un groupe de travail dont l'objectif sera de proposer ou de créer un outil de repérage précoce des TMS pour les populations agricoles en s'appuyant sur les résultats de cette enquête.

## CONCLUSION

Les TMS ne sont pas abordés de la même manière suivant les différents métiers, ce qui semble plutôt cohérent car les axes d'approche ne sont pas les mêmes selon le professionnel.

Les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail interviennent plutôt en phase de dépistage alors que les conseillers en prévention interviennent d'avantage en phase d'analyse et de mise en œuvre d'actions. Cette enquête révèle aussi que près de la moitié des professionnels n'utilisent aucun outil / méthode standardisé ou non

## RÉSULTATS

La totalité des 35 caisses de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) a répondu à cette enquête qui ciblait les services de santé sécurité au travail (SST) avec un taux de participation des professionnels sollicités à 55%.

	Professionnels du réseau sollicités	Professionnels du réseau répondants	Participation (%)
Conseiller en prévention	258	151	59 %
Infirmier en santé au travail	108	78	72 %
Médecin du travail	309	141	46 %
Total général	675	370	55 %

### 1. Comment les professionnels interviennent sur la problématique des TMS et à quelle fréquence ?

Quatre phases d'intervention ont été ciblées :

- la phase de dépistage individuel (identification des plaintes de TMS, des pathologies, du vécu au travail),
- la phase de dépistage collectif - activité de travail (identification des activités/postes de travail susceptibles d'être concernés),
- la phase d'analyse (étude des situations de travail identifiées à risque),
- la phase de mise en œuvre d'actions de prévention.

Résultats : **60 % des professionnels** déclarent intervenir de manière fréquente en phase de dépistage individuel.

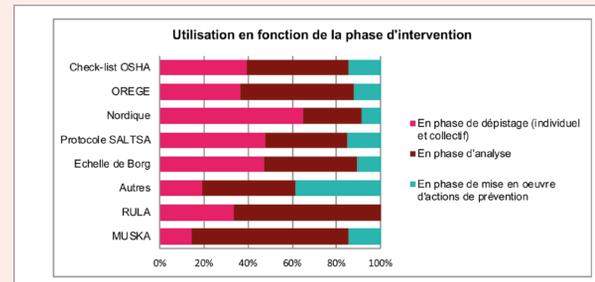
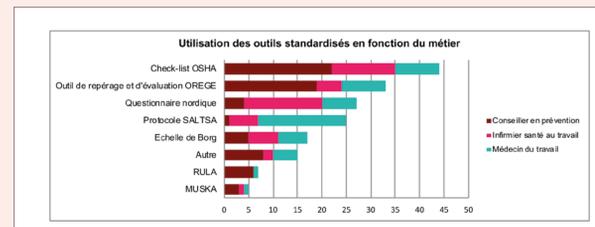
C'est également dans cette phase que les médecins et les infirmiers interviennent le plus alors que les conseillers en prévention interviennent plus fréquemment en phase d'analyse et de mise en œuvre d'actions.

### 2. Quels sont les outils / méthodes utilisés pour intervenir sur la problématique TMS ?

2.1. Outils / méthodes standardisés<sup>1</sup> c'est-à-dire validés scientifiquement, élaborés par des institutions telles que l'INRS, l'Université de Louvain, l'ANACT, ...

Parmi les professionnels qui utilisent des outils / méthodes standardisés :

- près de 60% d'entre eux les utilisent fréquemment en phase de dépistage individuel,
- 37 % sont des Médecins du travail, 26% sont des Infirmiers en santé au travail et 37 % sont des Conseillers en prévention.
- 45 % des répondants n'utilisent pas d'outils / méthodes de repérage



2.2. Outils / méthodes non standardisés c'est-à-dire élaborés en interne par la MSA

Parmi les professionnels qui utilisent des outils / méthodes standardisés :

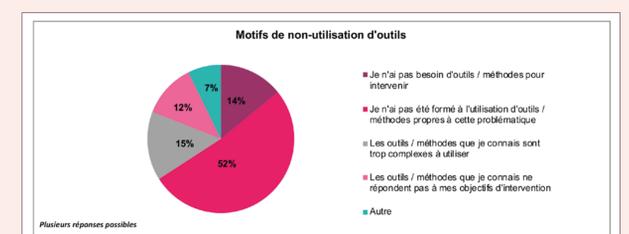
- 23% sont des Médecins du travail,
- 41% sont des Conseillers en prévention,
- 36% sont des Infirmiers santé au travail.

### 3. Les avis sur les outils / méthodes standardisés utilisés pour intervenir sur la problématique TMS

	Intérêts	Points faibles/ limites
Check-list OSHA	- Outil facile et rapide à utiliser - Permet de connaître le poste et l'impact de celui-ci sur les TMS - Prise en compte de nombreux éléments (répétitivité, posture, vibration, organisation du travail...)	- Outil décrit par certains comme étant un peu trop global qui mérite d'être affiné selon les situations - Outil demandant du temps - Nécessite un échantillon représentatif des opérateurs pour assurer un bon diagnostic
Outil de repérage et d'évaluation OREGE	- Outil simple, global et facile d'utilisation - Facile à exploiter et à transférer en entreprise	- Analyse chronophage - Outil pouvant enfermer le regard, importance d'avoir une vision d'ensemble du travail
Questionnaire nordique	- Outil complet et facile d'utilisation. - Localisation des douleurs rapide et précise - Permet de réaliser un inventaire complet des douleurs sur une période plus ou moins longue	- Outil pouvant être perçu comme long à remplir - Lien difficile à faire avec le terrain - Outil centré sur les causes biomécaniques (manque les autres facteurs pouvant agir sur l'apparition des douleurs)
Protocole SALTSA	- Outil pratique et rapide permettant d'adopter une approche de dépistage globale - Manœuvre simple et facilement utilisable en visite médicale	- L'interprétation d'une réponse douloureuse n'est pas toujours évidente - Nécessite un investissement important de la part du praticien (en termes de connaissance et de temps)
Echelle de Borg	- Utilisation simple et rapide - Outil précis - Traduit bien le ressenti des salariés	- Outil uniquement centré sur les causes biomécaniques (ne s'inscrivant pas suffisamment dans une démarche globale d'analyse du risque) - Outil très subjectif
MUSKA	- Outil visuel permettant une bonne représentation des contraintes biomécanique	- Outil chronophage - Prise en main de logiciel pas forcément évidente
RULA	- Simple et rapide à mettre en œuvre	- Outil centré sur les causes biomécaniques (non prise en considération de l'organisation du travail ou des RPS)

<sup>1</sup> Dans le questionnaire, une liste de sept outils et méthodes standardisés a été prédéfinie :  
- évaluation de la charge de travail,  
- échelle de Borg, Questionnaire nordique, Check-list OSHA, RULA (Rapid upper limb assessment),  
- outil de repérage et d'évaluation OREGE, MUSKA,  
- protocole d'examen clinique pour le repérage des troubles musculo-squelettiques du membre supérieur  
- adaptation française du consensus européen SALTSA, Autre. Liste des outils / méthodes standardisés - Autre -.

### 4. Les raisons de la non utilisation d'outil / méthode pour intervenir sur la problématique des TMS



Dans les résultats, seules sont prises en considération les personnes qui ont répondu utiliser ni une méthode standardisée ni une méthode non standardisée.

Les résultats se basent sur l'échantillon suivant : 68 médecins du travail, 60 conseillers en préventions et 39 infirmiers santé au travail (167 professionnels).

## À suivre ....

Les résultats de cette enquête vont servir de support à la seconde phase du projet par la création d'un Outil standardisé de repérage/dépistage précoce des TMS à destination des médecins et infirmiers du réseau MSA. Cet outil devra permettre d'estimer la fréquence des TMS, de promouvoir une prévention précoce et d'évaluer l'efficacité des actions de prévention réalisées.